

# STAGE DE FIN D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER



## 5 étapes pour bien planifier son séjour

Vous voici à la fin de votre parcours collégial et c'est maintenant l'heure de trouver le lieu de votre stage final... Pourquoi ne pas le faire à l'étranger? Voici quelques conseils et astuces pour réaliser ce beau projet!

# Stage de fin d'études à l'étranger

## 5 ÉTAPES POUR BIEN PLANIFIER SON SÉJOUR

### 1. VÉRIFICATION DE LA FAISABILITÉ

#### Mon programme d'études le permet-il?

- Il faut d'abord en parler avec le coordonnateur des stages de votre programme. Rappelez-vous : c'est ce professeur qui sera responsable de votre stage, et non Montmorency international.
- Si le professeur responsable des stages vous confirme que c'est possible, n'oubliez pas de prendre des informations sur les demandes ou contraintes particulières qui pourraient vous être faites, par exemple des rapports écrits plus fréquents, ou des rencontres par Skype.

### 2. RECHERCHE D'UN MILIEU DE STAGE

#### Septembre à décembre afin d'avoir accès au financement disponible...

#### OÙ ALLER?

- L'aventure vous intéresse, mais vous ne savez pas encore où vous voulez aller? Demandez d'abord à vos professeurs s'ils ont des contacts à l'étranger ou des suggestions à vous faire. Parlez-en autour de vous également : on ne sait jamais quel contact précieux le cousin de votre voisine pourrait vous fournir!
- Vous savez déjà dans quel pays vous souhaitez vous rendre, et dans quelle organisation ou entreprise vous souhaitez faire votre stage? Vous avez déjà un bout de chemin de fait!
- Rappelez-vous qu'un bon partenaire à l'étranger est une des clés d'un stage agréable et réussi.

#### \*Ai-je besoin d'un visa?

Quelle que soit la destination qui vous intéresse, pensez en premier lieu à vérifier s'il y a des **contraintes de visas pour la réalisation d'un stage**. Pour ce faire, vous pouvez consulter la page [voyage.gc.ca](http://voyage.gc.ca) du Gouvernement du Canada, sur laquelle vous trouverez les informations pertinentes sur le pays qui vous intéresse. Rien n'est impossible, mais il faut y penser dès le départ, car cela peut demander des démarches qui prennent du temps et engendrer des coûts supplémentaires.

#### FAIRE LE PREMIER CONTACT?

- Assurez-vous d'avoir reçu l'aval de votre coordonnateur de stage pour le choix de votre partenaire à l'étranger.
- Vous devez maintenant entrer en contact avec le milieu de stage qui vous intéresse pour leur offrir vos services. Si le milieu a déjà reçu un stagiaire dans les années passées, il est bon d'y référer. Dans tous les cas, vous devez bien présenter toutes les modalités.
- Il est intéressant d'envoyer un courriel avec toute l'information. Par la suite, un coup de téléphone est souvent une belle occasion de faire bonne impression et de clarifier votre offre de vive voix. Vous pouvez prendre rendez-vous avec Marie-Andrée Payeur, au B-1402-2, pour passer l'appel interurbain dans son bureau.

## VOUS AVEZ TROUVÉ!

Une fois votre partenaire trouvé, vous devrez obtenir **deux documents officiels**, et ce, le plus rapidement possible. Ces documents servent à la fois à la direction des études du Collège pour créditer votre stage et également aux bailleurs de fonds pour faire les demandes de subvention. Ils sont :

- **Une lettre d'invitation du milieu de stage.** Nous vous proposons de fournir au milieu un modèle de lettre contenant toutes les informations nécessaires, en leur demandant d'y apposer leur logo et leur signature
  - **VOIR MODÈLE DE LETTRE DU PARTENAIRE (document joint 1)**
  
- **Une convention de stage.** C'est votre coordonnateur de stage qui s'occupe de cette étape, avec le service de l'organisation scolaire du Collège. Celui-ci doit d'abord valider le choix de votre pays d'accueil avec MEI. Votre responsabilité est de remettre à votre coordonnateur votre lettre d'invitation officielle et les coordonnées complètes de votre partenaire à l'étranger. Une fois la convention complétée et signée par la directrice des études du Collège Montmorency, elle devra être signée par vous et votre partenaire à l'étranger.
  - **MODÈLE DE CONVENTION DE STAGE (document joint 2)**

N.B. Certains départements demanderont également un contrat particulier. Informez-vous!

## 3. LE CALCUL DU COÛT

Évidemment, un stage comme celui-là implique des coûts. Combien? Cela dépend toujours de la destination et des conditions offertes par votre partenaire de stage. Si l'hébergement est fourni par exemple, cela réduira considérablement la facture.

**Pour vous aider, nous vous proposons un PLANIFICATEUR FINANCIER (document joint 3).**

## 4. LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Deux programmes principaux s'offrent à vous, dont vous trouverez la description ci-dessous. Vous pourrez également participer à la vente de billets de la **loto-voyage organisée par la Fondation du Collège Montmorency**.

### BOURSES DE COURTS SÉJOURS

---

Offertes par le Ministère de l'enseignement supérieur, administrées par la Fédération des cégeps  
**Bourses dont le montant maximum varie de 750\$ à 1000\$ par mois.**

**Critères :** Être étudiant à temps complet. Faire un stage crédité d'un minimum de 6 semaines, maximum 8 mois.  
**NOUVEAUTÉ :** ouvert pour les stages dans le reste du Canada.

**Date limite :** 20 janvier 2018 pour les projets se déroulant d'avril à août 2018

**Documents requis :**

- Lettre du partenaire à l'étranger.
- Convention de stage.
- Relevé de notes OFFICIEL incluant la session d'automne 2017

**Remettre tous les documents requis à Marie-Andrée Payeur au B1402-2.** Le Collège transmettra vos informations à la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps.

### LOJIQ (LES OFFICES JEUNESSE INTERNATIONAUX DU QUÉBEC)

---

**Soutien financier pour le transport international (selon la zone géographique, paie en général 65% du coût du billet) et les assurances voyages et responsabilité civile (montant forfaitaire).**

**Critères :** Être membre de la Fondation LOJIQ (25\$). Être étudiant à temps complet. Détenir une carte d'assurance maladie de la RAMQ. Faire un stage en lien direct avec ses études, idéalement un stage crédité.

**Date limite :** Le dépôt des demandes se fait du lundi 8 janvier à 9h jusqu'au lundi 15 janvier 2018 à 17h00

**Documents requis :**

- Descriptif du stage, avec les dates, le mandat et un programme de séjour.
- Confirmation du Collège Montmorency avec nombre de crédits accordés au stage (CONVENTION DE STAGE).
- Lettre du partenaire.

**Vous êtes responsables du dépôt de tous les documents requis sur le formulaire en ligne :**

[www.lojiq.org](http://www.lojiq.org)

## 5. LA PLANIFICATION LOGISTIQUE

### PASSEPORT

Un passeport en cours de validité est obligatoire pour effectuer un séjour en dehors du Canada. Attention, on demande souvent à ce qu'un passeport soit valide 6 mois après la date prévue du retour au pays. Pour vous faire faire un passeport, visitez Passeport Canada à : <http://www.cic.gc.ca/francais/passeport/>.

### VISA

On le répète : quelle que soit la destination qui vous intéresse, pensez en premier lieu à vérifier s'il y a des contraintes de visas pour la réalisation d'un stage. Pour ce faire, vous pouvez consulter la page [voyage.gc.ca](http://voyage.gc.ca) du Gouvernement du Canada, sur laquelle vous trouverez les informations pertinentes sur le pays qui vous intéresse.

### VACCINS

Avant de partir à l'étranger, il est toujours recommandé de prendre rendez-vous à la Clinique Santé voyage pour mettre à jour vos vaccins. Plusieurs cliniques existent à Laval ou à Montréal.

### BILLET D'AVION

Nous recommandons de faire affaire avec une agence de voyages de votre choix. Cela offre plus de services lorsque nous sommes à l'étranger notamment. Une liste d'agence peut vous être fournie sur demande.

### ASSURANCES

Il est obligatoire d'avoir des assurances voyage. En général, il est possible de les acheter auprès de votre agence de voyages en même temps que vous réservez votre billet d'avion.

### HÉBERGEMENT

Votre partenaire à l'étranger est souvent le mieux placé pour vous proposer des hébergements abordables. L'hébergement en famille ou en résidences universitaires est souvent l'option la plus abordable.

### BAGAGES

N'oubliez pas de vérifier avec votre compagnie aérienne pour le nombre de valises permis et le poids maximum. Cela varie d'une compagnie à l'autre... Une liste de choses à ne pas oublier et une liste de choses à mettre ou ne pas mettre dans votre bagage à main sont fournies sur demande.